

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

**PRUNELLI DI FIUMORBU**

**S E A N C E D U 16 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06/12/2019

**Étaient présents :** ROCCHI André, PAOLI Christian, FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; SUSINI Vincent ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MURGIA Sandrine ; COLOMBANI Victoria ; MICAELLI Marie-Luce ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; PAOLI Roxane ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; ROSSINI Jean.

**Était absent :** FILIPPINI Marie-Laure ; ACHILLI Nadine ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; CASAMATTA-ANDREANI Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ;

**Était représenté :**

ACHILLI Nadine a donné pouvoir à FRATICELLI Jean-Jacques ;  
FILIPPINI Marie-Laure a donné pouvoir à ANDREANI Agnulina ;  
PIERI Pierre-Louis a donné pouvoir à ROCCHI André ;  
GAMBOTTI Marie-pierre a donné pouvoir à SUSINI Vincent.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Monsieur SANTONI Louis secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

\*\*\*\*\*

DEL161219-11

**OBJET : Auto-surveillance des réseaux d'assainissement, recherche de financement**

Le Maire expose une étude d'avant-projet dont le montant s'élève à la somme de 45 000 € HT et 50 072 € TTC se répartissant comme suit :

Estimation prévisionnelle	31 120 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	9 800 €
Aléas imprévus	4080 €
Dépense subventionnable	45 000 €
TVA	5 072 €
TOTAL	50 072 €

Il demande au Conseil Municipal de délibérer et décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux, le plan de financement pourrait être le suivant :

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 25  
Absents : 06  
dont représentés : 4

<b>Subventions</b>	<b>%</b>	<b>Euros</b>
Collectivité de Corse	80	40 058
Part de la Commune	20	10 014
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>50 072</b>

**Où l'exposé du maire,**

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'approuver dans toute sa teneur l'étude d'avant-projet s'élevant à la somme de 45 000 € HT et 50 072 € TTC
- D'approuver le projet de plan de financement qui lui ait soumis,
- D'inscrire à un prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

<b>Subventions</b>	<b>%</b>	<b>Euros</b>
Collectivité de Corse	80	40 058
Part de la Commune	20	10 014
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>50 072</b>

**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver dans toute sa teneur l'étude d'avant-projet s'élevant à la somme de 45 000 € HT et 50 072 € TTC
- D'approuver le projet de plan de financement qui lui ait soumis,
- D'inscrire à un prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

<b>Subventions</b>	<b>%</b>	<b>Euros</b>
Collectivité de Corse	80	40 058
Part de la Commune	20	10 014
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>50 072</b>

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire**

